

# UBAM

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 35 412

---

## INFORMATIONS ET AVIS AUX ACTIONNAIRES DE

### UBAM - MULTIFUNDS SECULAR TRENDS UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY

---

Luxembourg, le 5 mars 2024

Chers Actionnaires,

Le Conseil d'Administration d'UBAM vous informe de la décision suivante prise par résolution circulaire :

Le compartiment UBAM - MULTIFUNDS SECULAR TRENDS (le « Compartiment absorbé ») fusionnera avec le compartiment UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY (le « Compartiment absorbant »), ce dernier absorbant l'autre conformément au type de fusion décrit à l'article 1, alinéa 20, point a) de la loi du 17 décembre 2010.

Cette fusion est motivée par le fait que le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant partagent une approche d'investissement similaire, car ils investissent tous deux sur le plan thématique dans des actions du monde entier malgré des caractéristiques différentes (détaillées dans le tableau ci-dessous). En particulier, le Compartiment absorbant investit directement dans des actions tandis que le Compartiment absorbé, un fonds de fonds, investit indirectement par le biais de fonds. En outre, les frais courants du Compartiment absorbant sont inférieurs à ceux du Compartiment absorbé. Enfin, le Compartiment absorbé est classé comme relevant de l'Article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »), promeut des caractéristiques économiques et/ou sociales et dispose d'une proportion d'investissements durables, tandis que le Compartiment absorbant est classé comme produit relevant de l'Article 9 du SFDR, a des investissements durables comme objectif principal et a donc un engagement plus fort en matière de développement durable.

La fusion prendra effet le 12 avril 2024 (la « Date de prise d'effet »).

Les politiques et objectifs d'investissement des Compartiments absorbé et absorbant diffèrent de la manière suivante.

UBAM - MULTIFUNDS SECULAR TRENDS	UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY
<p>L'objectif principal de ce Compartiment consiste à saisir de manière responsable des opportunités d'investissement dans des opportunités d'investissement thématiques en investissant ses actifs dans un portefeuille diversifié de fonds ayant une composante de durabilité. L'investissement durable est une approche d'investissement qui tient compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la sélection et la gestion du portefeuille afin de générer des rendements financiers compétitifs à long terme et un impact sociétal positif.</p> <p>De par sa structure en fonds de fonds, ce Compartiment investira principalement ses actifs</p>	<p>Ce Compartiment investit son actif net dans des actions de sociétés du monde entier (y compris des Pays émergents) et à titre accessoire, jusqu'à 20 % de son actif net dans des warrants sur valeurs mobilières, des obligations convertibles ou obligations avec des warrants sur valeurs mobilières, des obligations et d'autres titres de créance et des instruments du marché monétaire.</p> <p>Ce Compartiment répond aux Objectifs de développement durable de l'ONU à travers six thèmes, dont trois portent sur des aspects environnementaux (écosystèmes sains, stabilité climatique, communautés durables) et trois portent sur des aspects sociaux (besoins fondamentaux, santé et bien-être, économies</p>

UBAM - MULTIFUNDS SECULAR TRENDS	UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY
<p>nets dans des actions par l'intermédiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des OPCVM réglementés et ;</li> <li>- d'autres fonds d'investissement de type ouvert réglementés dont la politique d'investissement et l'exposition face au risque sont similaires à celles d'un OPCVM et qui sont soumis à un contrôle réglementaire équivalent ;</li> </ul> <p>sans contraintes liées à la région, au pays (y compris les marchés émergents), au secteur d'activité ou à la capitalisation.</p> <p>Ce Compartiment vise à investir dans divers thèmes susceptibles d'avoir une incidence matérielle sur le paysage mondial et financier, avec des effets à long terme et durables (tendances séculaires). Ces tendances peuvent être liées au réchauffement climatique, à la démographie, aux habitudes de consommation et à l'innovation de rupture (technologie ou modèle économique dont l'application affecte de manière significative le fonctionnement d'un marché ou d'un secteur), bien que cette liste ne soit pas exhaustive.</p> <p>Ce Compartiment promeut les caractéristiques E et/ou S et dispose d'une proportion d'investissements durables tels que décrits dans les informations précontractuelles jointes au présent Prospectus.</p> <p>De plus amples informations sur les approches ESG et en matière de Taxinomie du Compartiment sont disponibles dans les informations précontractuelles SFDR jointes au présent Prospectus.</p> <p>Ce Compartiment n'investira pas dans des fonds qui investissent principalement dans des Obligations contingentes convertibles (« CoCos »), mais pourrait investir dans des fonds qui investissent accessoirement dans des CoCos.</p> <p>À titre accessoire, le Compartiment peut également investir à hauteur de 20 % dans des actifs liquides ainsi que dans des instruments dérivés à des fins de couverture.</p> <p>Le Compartiment investit principalement dans sa devise de base, mais d'autres devises peuvent également être utilisées. Le risque de change connexe peut être couvert ou non par le Gestionnaire d'investissement, à la discrétion de ce dernier.</p>	<p>inclusives et équitables). Le principal objectif durable est d'investir dans des entreprises dont les produits, services et/ou processus contribuent à la résolution des problèmes environnementaux et/ou sociaux tels que définis par les Objectifs de développement durable des Nations Unies, y compris, sans s'y limiter, à l'atténuation du changement climatique, à la promotion de systèmes d'économie circulaire, à des soins de santé et à une éducation abordables, ainsi qu'à la protection et à la restauration de la biodiversité. Les sociétés directement impliquées dans la production d'armes conventionnelles, nucléaires et controversées sont exclues, ainsi que les sociétés directement impliquées dans la production de tabac, les jeux d'argent, les divertissements pour adultes, l'extraction de charbon thermique et l'extraction non conventionnelle de pétrole et de gaz. En outre, il existe des exclusions, avec des seuils de revenus appliqués, pour les sociétés directement impliquées dans la distribution de tabac, l'extraction conventionnelle de pétrole et de gaz et les services générant de l'électricité à partir du nucléaire, du pétrole et du gaz ou du charbon. De plus, le Compartiment exclut toutes les sociétés qui enfreignent le Pacte mondial des Nations Unies (« UN Global Compact »).</p> <p>La stratégie d'investissement repose sur des scores ESG externes, ainsi que sur une analyse interne. Au moins 90 % des investissements de ce Compartiment font l'objet d'une analyse ESG. Pour les investissements qui n'en possèdent pas, une analyse équivalente est réalisée en interne par le Gestionnaire d'investissement.</p> <p>Le processus de sélection exclut systématiquement au moins 20 % de l'univers d'investissement en fonction d'une combinaison de scores ESG et d'exclusions de secteurs/comportements. 100 % des entreprises bénéficiaires des investissements contribuent positivement à un ou plusieurs objectifs environnementaux/sociaux.</p> <p>La construction de l'univers est axée sur l'inclusion positive plutôt que sur l'exclusion. C'est-à-dire que, grâce aux six objectifs thématiques, le Gestionnaire d'investissement construit un univers en respectant le système IMAP et les références ESG positives. L'univers est composé des actions de l'indice MSCI AC WORLD Net Return USD (l'« Indice de référence »). L'Indice de référence est représentatif de l'univers d'investissement et du profil de risque du</p>

UBAM - MULTIFUNDS SECULAR TRENDS	UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY
<p>La valeur nette d'inventaire est exprimée en USD.</p> <p>Le Compartiment est activement géré et utilise l'indice MSCI AC World Net Return (l'Indice de référence) pour atteindre son objectif de performance. Même si le profil de risque du Compartiment est similaire à celui de cet Indice de référence, les positions du portefeuille devraient, selon toute vraisemblance, différer sensiblement des valeurs composant l'Indice de référence, selon les pays, les secteurs, les émetteurs et les instruments, et ce afin de tirer parti des opportunités d'investissement spécifiques.</p> <p><i>Profil de l'investisseur standard : ce Compartiment convient aux investisseurs disposés à prendre des risques plus élevés liés aux investissements sur les marchés boursiers afin de maximiser leurs rendements. Ainsi, les investisseurs doivent être expérimentés dans les produits volatils et pouvoir accepter des pertes significatives. Les investisseurs devraient envisager un horizon d'investissement à long terme, au moins 5 ans, afin de surmonter des tendances de marché potentiellement défavorables.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Calcul du risque : méthode par les engagements</li> </ul>	<p>Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement gère activement le Compartiment et dispose d'une grande latitude pour s'écarter des éléments constitutifs de l'Indice de référence en ce qui concerne les pays, les secteurs, les émetteurs et les instruments, surtout compte tenu du fait que l'indice de référence est une référence standard utilisée pour encadrer l'univers du Compartiment, mais n'est pas aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Compartiment.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement effectue un filtrage négatif, sur la base de la liste d'exclusion et du profil ESG permettant de filtrer l'univers d'investissement. Les références en matière d'impact et ESG sont entièrement intégrées dans la prise de décision concernant l'achat, la vente et la taille des positions des participations sous-jacentes. Le score « IMAP » combiné à l'analyse ESG et financière déterminera la taille des positions dans le portefeuille.</p> <p>L'intensité de l'impact (IMAP) est mesurée par le système de notation exclusif du Gestionnaire d'investissement, avec une exigence de notation minimale pour être intégré dans le Compartiment. Ce système fait l'objet d'une surveillance externe par l'intermédiaire de l'Impact Advisory Board.</p> <p>L'Impact Advisory Board est un conseil consultatif composé de spécialistes de la durabilité indépendants et externes et auquel assiste un représentant du Gestionnaire d'investissement. Il se réunit deux fois par an et a notamment pour responsabilités de fournir un niveau d'examen des scores IMAP du Compartiment (le résultat du processus IMAP) et des directives stratégiques sur les questions de durabilité. Parce qu'il s'agit d'un organe consultatif, l'Impact Advisory Board n'a aucun pouvoir de décision quant à la composition du portefeuille, cette responsabilité et celle du score IMAP appartenant au Gestionnaire d'investissement. Il peut toutefois recommander au Gestionnaire d'investissement de modifier les scores IMAP et de dialoguer avec les entreprises sur des questions spécifiques. Le procès-verbal de chaque réunion de l'Impact Advisory Board est publié sur le site Web de l'UBP.</p> <p>L'élément de Gouvernance est surveillé par le Gestionnaire d'investissement dans le cadre de ses propres recherches, de son engagement auprès des sociétés du portefeuille sur les questions ESG et de l'analyse des controverses</p>

UBAM - MULTIFUNDS SECULAR TRENDS	UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY
	<p>liées à la gouvernance ou des changements dans les notations ESG externes.</p> <p>Ce Compartiment n'utilise pas d'instruments dérivés, à l'exception de la couverture des classes d'actions. Les instruments dérivés utilisés pour les classes d'actions n'ont pas d'impact significatif sur les caractéristiques E et S.</p> <p>L'Impact Investment Committee de l'UBP et l'Impact Advisory Board indépendant cité précédemment soutiennent le Gestionnaire d'investissement. L'Impact Investment Committee est un comité interne de Gestionnaire d'investissement qui contrôle régulièrement le statut et des questions ESG.</p> <p>Ce Compartiment n'a pas d'indice de référence désigné pour atteindre son objectif durable.</p> <p>Ce Compartiment ne connaît aucune restriction sur le pourcentage investi dans des actions de sociétés de petite et moyenne capitalisation.</p> <p>Ce Compartiment sera relativement concentré (il contient en général moins de 60 valeurs) et à faible taux de rotation.</p> <p>Ce Compartiment a pour objectif de réaliser des investissements durables tel que décrit dans les informations précontractuelles jointes au présent Prospectus. De plus amples informations sur la politique d'investissement responsable sont disponibles sur <a href="https://www.ubp.com/en/investment-expertise/responsible-investment">https://www.ubp.com/en/investment-expertise/responsible-investment</a>. De plus amples informations sur les approches ESG et en matière de Taxinomie du Compartiment sont disponibles dans les informations précontractuelles SFDR jointes au présent Prospectus.</p> <p>La valeur nette d'inventaire est exprimée en USD.</p> <p><i>Profil de l'investisseur standard : ce Compartiment convient aux investisseurs disposés à prendre des risques plus élevés liés aux investissements sur les marchés boursiers afin de maximiser leurs rendements. Ainsi, les investisseurs doivent être expérimentés dans les produits volatils et pouvoir accepter des pertes significatives. Les investisseurs devraient considérer un horizon d'investissement à long terme d'au moins 5 ans afin de surmonter des tendances de marché potentiellement défavorables.</i></p> <p>- Calcul du risque : méthode par les engagements</p>

À la suite de l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022 complétant le Règlement SFDR (ci-après « Niveau 2 du Règlement SFDR »), veuillez noter qu'une Annexe relative au Règlement SFDR pour ces deux Compartiments est disponible. Les actionnaires du Compartiment absorbé ayant l'intention de participer à cette Fusion sont donc invités à se reporter aux Informations précontractuelles du Compartiment absorbant dans la dernière version du prospectus d'UBAM, disponible gratuitement et sur demande auprès du siège social d'UBAM, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ainsi que sur le site Web de la Société de gestion d'UBAM ([www.ubp.com](http://www.ubp.com)).

## Règlement SFDR

<b>UBAM - MULTIFUNDS SECULAR TRENDS</b>	<b>UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY</b>
<b>Article 8</b>	<b>Article 9</b>

De plus amples informations sur le Règlement SFDR sont disponibles dans le prospectus d'UBAM aux pages 21 à 23, ainsi que dans l'annexe relative aux Informations précontractuelles des deux Compartiments.

**Les commissions de gestion et les frais courants sont indiqués dans le tableau ci-dessous.**

Les actionnaires du Compartiment absorbé recevront des actions du Compartiment absorbant du même Type et dotées des mêmes caractéristiques (devise, capitalisation, distribution) que les actions détenues dans le Compartiment absorbé, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Compartiment absorbé				Compartiment absorbant			
UBAM - MULTIFUNDS SECULAR TRENDS				UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY			
Code ISIN	Classe	Commission de gestion applicable	Coûts récurrents (hors coûts de transaction)	Code ISIN	Classe	Commission de gestion applicable	Coûts récurrents (hors coûts de transaction) (a)
LU2001994727	AC USD	1,25 %	2,78 %	LU2351120279	AC USD	1,50 %	2,26 %
LU2001995021	AD USD	1,25 %	2,78 %	LU2351128504	AD USD	1,50 %	2,26 %
LU2001995450	AHC EUR (b)	1,25 %	2,78 %	LU2351128173	AC EUR	1,50 %	2,26 % (b)
LU2001995534	AHD EUR (b)	1,25 %	2,78 %	LU2351128090	AD EUR	1,50 %	2,26 % (b)
LU2001995880	AHC CHF (b)	1,25 %	2,78 %	LU2351128413	AC CHF	1,50 %	2,26 % (b)
LU2001996268	AHC GBP (b)	1,25 %	2,78 %	LU2351127795	AC GBP	1,50 %	2,26 % (b)
LU2001996771	AHC SGD (b)	1,25 %	2,78 %	LU2351120279	AC USD	1,50 %	2,26 % (b) (c)
LU2001997407	IC USD	0,75 %	2,07 %	LU2351130823	IC USD	1,00 %	1,52 %
LU2001997662	IC EUR	0,75 %	2,07 %	LU2351130401	IC EUR	1,00 %	1,52 %
LU2001997829	IHC EUR (b)	0,75 %	2,07 %	LU2351130401	IC EUR	1,00 %	1,52 % (b)
LU2001998637	IC GBP	0,75 %	2,07 %	LU2351130070	IC GBP	1,00 %	1,52 %
LU2001999015	IHD GBP (b)	0,75 %	2,07 %	LU2351129908	ID GBP	1,00 %	1,52 % (b)
LU2002002686	UD USD	0,75 %	2,27 %	LU2351120600	UD USD	1,00 %	1,76 %
LU2002003494	UHC CHF (b)	0,75 %	2,28 %	LU2351122721	UC CHF	1,00 %	1,76 % (b)
LU2002003650	UC GBP	0,75 %	2,27 %	LU2351120519	UC GBP	1,00 %	1,76 %
LU2002000128	KC USD	0,60 %	2,13 %	LU2351123455	KD USD	0,55 %	1,31 %
LU2002000474	KC EUR	0,60 %	2,13 %	LU2351120352	UC EUR	1,00 %	1,76 %
LU2002000631	KHC EUR (b)	0,60 %	2,13 %	LU2351120352	UC EUR	1,00 %	1,76 % (b)
LU2002000805	KC CHF	0,60 %	2,13 %	LU2351122721	UC CHF	1,00 %	1,76 %

Compartiment absorbé				Compartiment absorbant			
UBAM - MULTIFUNDS SECULAR TRENDS				UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY			
Code ISIN	Classe	Commission de gestion applicable	Coûts récurrents (hors coûts de transaction)	Code ISIN	Classe	Commission de gestion applicable	Coûts récurrents (hors coûts de transaction) (a)
LU2002001019	KHC CHF (b)	0,60 %	2,12 %	LU2351122721	UC CHF	1,00 %	1,76 % (b)
LU2002001282	KC GBP	0,60 %	2,13 %	LU2351123299	KC GBP	0,55 %	1,31 %
LU2002002090	KHD SGD (b)	0,60 %	2,13 %	LU2351123372	KD USD	0,55 %	1,31 % (b) (c)
LU2002005358	MC USD	0,40 %	1,72 %	LU2351130823	IC USD	1,00 %	1,52 %
LU2002005515	MD USD	0,40 %	1,72 %	LU2351130740	ID USD	1,00 %	1,52 %
LU2002005788	MHC EUR (b)	0,40 %	1,72 %	LU2351130401	IC EUR	1,00 %	1,52 % (b)

(a) Comme toutes les catégories d'actions du Compartiment absorbant énumérées ci-dessus sont inactives, ces chiffres constituent une estimation.

(b) Pour ces actions, les actionnaires du Compartiment absorbé recevront des actions du Compartiment absorbant qui **ne sont pas** couvertes. Pour de plus amples informations, les actionnaires du Compartiment absorbé doivent se reporter à la dernière version du Prospectus d'UBAM.

(c) Pour ces actions, étant donné qu'aucune catégorie d'actions en SGD n'est disponible pour le Compartiment absorbant, les actionnaires du Compartiment absorbé recevront des actions libellées en USD. Les positions détenues par les actionnaires du Compartiment absorbé libellées en SGD seront converties en USD conformément au taux de change applicable (SGD vers USD) à la Date de prise d'effet.

Les autres frais imputés au Compartiment absorbant sont identiques à ceux facturés au Compartiment absorbé.

Étant donné que le Compartiment absorbé est un fonds de fonds et que le Compartiment absorbant est un fonds en actions, tous les actifs du Compartiment absorbé seront vendus jusqu'à la Date de prise d'effet.

L'apport des actifs du Compartiment absorbé étant conforme à la politique d'investissement du Compartiment absorbant, la fusion n'aura aucun impact négatif sur la performance et la composition du portefeuille du Compartiment absorbant. En outre, aucun rééquilibrage significatif ou important du portefeuille du Compartiment absorbant n'est prévu avant ou après la Fusion.

Compartiment absorbé	Compartiment absorbant
UBAM - MULTIFUNDS SECULAR TRENDS (toutes classes d'actions)	UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY (toutes classes d'actions)
ISR = 4	ISR = 4

Le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant ont le même ISR (4).

Le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant étant deux compartiments de la même entité juridique, leur imposition est identique. Il est toutefois conseillé aux actionnaires de s'informer sur les conséquences potentielles que la fusion programmée pourrait avoir sur leur propre imposition.

Le coût de cette fusion sera supporté par UBP Asset Management (Europe) S.A., Luxembourg.

À compter de la date du présent avis et jusqu'à la réalisation de la décision de fusion, (i) aucune action du Compartiment absorbé ne sera émise, mais (ii) le compartiment continuera de racheter ses actions.

Les actionnaires des Compartiments absorbé et absorbant qui sont en désaccord avec la fusion peuvent demander le rachat de leurs actions, sans frais, jusqu'au 4 avril 2024 à 13 h 00.

Les actionnaires du Compartiment absorbé qui n'ont pas effectué de demandes de rachat de leurs actions avant le 4 avril 2024 à 13 h 00 se verront attribuer les actions correspondantes du Compartiment absorbant conformément au tableau ci-dessus, et seront considérés, à compter du 12 avril 2024, comme des actionnaires du Compartiment absorbant, et disposeront de tous les droits associés à cette qualité.

Le calcul du rapport d'échange sera effectué le 12 avril 2024, par la division de la valeur nette d'inventaire (VNI) par action du Compartiment absorbé en date du 10 avril 2024 par la VNI de la classe d'actions correspondante du Compartiment absorbant en date du 10 avril 2024. Le calcul du rapport d'échange sera vérifié par les réviseurs d'entreprises d'UBAM, Deloitte Audit Sàrl.

Le prospectus, les Documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (DIC PRIIP) ainsi que les derniers rapports périodiques d'UBAM seront mis à la disposition de tous les investisseurs, sans frais, sur demande adressée au siège social d'UBAM, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que sur le site Web de la Société de gestion d'UBAM ([www.ubp.com](http://www.ubp.com)). Les actionnaires du Compartiment absorbé sont invités à se familiariser avec les DIC PRIIP du Compartiment absorbé et à y prêter une attention particulière au plus tard jusqu'au 4 avril 2024 à 13 h 00. Un exemplaire du rapport du réviseur d'entreprises concernant la fusion ainsi que toute information supplémentaire seront disponibles au siège social d'UBAM.

Le Conseil d'Administration d'UBAM

*Ci-joint : DIC des classes d'actions absorbantes*